

5c

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 15/03/17 de 17 heures 00 à 19 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

M et M^{me} BOLARD J. Marc, 280 Cotissement en Région.
Concernant notre parcelle 4273 chemin de l'Albepin,
nous souhaiterions que celle-ci passe dans la zone
constructible (accès eau, électricité, égouts en limite de
propriété). Cette parcelle est entourée sur 2 côtés
de maisons déjà construites.

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.